



Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les membres du CSA

Nous nous retrouvons aujourd'hui à siéger de nouveau en CSA sans règlement intérieur départemental, tout comme nous avons siégé dans sa composante FS-SSCT sans règlement intérieur départemental. Nous vous demandons donc solennellement de remédier très rapidement à cette situation. Il est en effet compliqué de siéger dans des instances dont les modalités ne sont pas définies, et ce depuis plus de 6 mois ?

Avant de commencer le travail sur la carte scolaire de la rentrée prochaine nous souhaitons aborder le mouvement qui a eu lieu. Chaque année depuis la disparition des CAP, c'est toujours plus de collègues qui nous appellent en s'interrogeant sur telle ou telle situation puisqu'il n'y a plus de transparence et plus de représentation des personnels. Difficile alors de les éclairer. Nous avons prévenu l'administration du risque de défiance de nos collègues dans ces conditions. L'UNSA Education aurait-elle des dons de cristallomancie ou connaissons-nous les professionnels que nous représentons ?

Nous nous souvenons qu'à l'UNSA Education, nous vous avons questionnée, Madame la Directrice Académique, sur l'intérêt de la création d'un poste de CPD français et d'un poste de CPD maths. D'abord car les besoins de formation dans ces domaines nous semblaient déjà largement couverts par les CPC, puisque depuis Blanquer on ne forme plus les enseignants du 1er degré que sur les maths et le français. Ensuite parce que le poste CPD maths/Français n'avait pas été pourvu l'an dernier. Nous vous avons déjà alors soutenu que ce poste n'était pas attractif et que ceux-ci ne le seraient pas plus. Aurions-nous des dons de chiromancie, ou connaissons-nous les professionnels que nous représentons ?

De la même manière, nous vous avons demandé la possibilité d'une réflexion sur le couplage des missions de CPC puisque certaines étaient défléchées, en nous appuyant sur un avis de feu le Chsct émis il y a un an. En effet les missions de prévention n'ont aucune obligation à être couplées

avec celles de l'EPS plus que d'autres et ce lien peut être un frein. Or il reste des postes vacants à l'issue du mouvement. L'UNSA Education a-t-elle des dons de cartomancie ou connaissons-nous les professionnels que nous représentons ?

Pour ce qui est du remplacement, la situation est devenue catastrophique, impactant les équipes pédagogiques durablement, notamment, mais pas que, dans les plus grandes écoles, empêchant également la tenue de la formation. Sans réaction forte face à ce constat, la situation ne peut qu'empirer, et rentrer dans une spirale infernale : votre administration constate déjà une augmentation forte des congés maladie. Pour rappel l'un des avis de l'ex-Chsct, était de créer des postes de remplaçants pour améliorer significativement le taux de remplacement, où en sommes-nous ?

Lors de la définition de la nouvelle carte des circonscriptions, obéissant à une logique purement comptable, l'avis des organisations syndicales, UNSA Education comme FSU, était unanimement défavorable. Nous avons demandé un bilan, que l'administration par la voix de l'ancienne DASEN s'était engagée à faire. Y a-t-il des avantages à avoir par exemple coupé en trois circonscriptions l'agglomération ruthénoise ? Avec le recul, nous ne voyons toujours pas les bienfaits pour les élèves, encore moins pour la qualité du service. Nous réclamons donc de nouveau une réunion concernant la redéfinition de ces circonscriptions, pour qu'elles correspondent à la réalité du terrain sur tous les plans.

Enfin, nous ne pouvons siéger dans cette instance sans évoquer le PACTE. Nous affirmons que ce dispositif annoncé à la va vite mettant toutes les équipes sous pression va mettre à mal les collectifs de travail, entraîner des disparités entre les écoles, entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré ; augmentant encore un peu plus l'inéquité entre les élèves. Ce qui est contraire au principe d'égalité des chances. La logique du « travailler plus pour gagner plus » est inentendable : commençons déjà par reconnaître le travail effectué par les équipes au quotidien (soutien et coordination pour les élèves en difficulté, projets pédagogiques, classes découvertes...). Nous le redisons, ici, pour l'UNSA Education la vraie revalorisation est celle du point d'indice !

Comme vous l'avez compris, Madame la Directrice Académique, L'UNSA Education n'est pas diseuse de bonnes (ou mauvaises) aventures, ne lit pas dans les cartes ni dans les lignes de la mains des personnels de l'Education nationale, mais les écoute, les respecte, les défend. Et nous attendons de la République qu'elle en fasse de même !